

LA MÉDECINE DU TRAVAIL SE CONNECTE AU NUMÉRIQUE

Le SMTI 82 vient de signer un contrat avec PADOA, la plateforme collaborative de prévention en santé au travail. Le SMTI 82 entre dans l'ère digitale pour optimiser le partage des données de santé au travail.

La signature a eu lieu le 13 janvier à Montauban au siège du SMTI 82 entre son président, Francis Causse, et le PDG de PADOA, Cédric Mathorel. Un contrat de 5 ans, « un gros investissement, un projet innovant » souligne Bernard Lattes le directeur du SMTI 82. Mais aussi l'expression d'une volonté d'aller de l'avant pour la structure tarn-et-garonnaise qui, après son homologue de Narbonne, devient le second service de santé au travail d'Occitanie à miser sur cette nouvelle gestion des données via la plateforme PADOA.

Optimiser le suivi médical des salariés

Née en 2016, la plateforme PADOA qui revendique déjà 2 millions de salariés suivis, a développé un logiciel pour simplifier et optimiser la prise en charge et le suivi médical des salariés, un outil partagé et interactif pour fluidifier, via le levier numérique incluant des accès sécurisés, confidentiels et personnels, la communication et les échanges entre les différents acteurs et parties prenantes de la santé au travail (SMTI, employeurs, salariés, institutions).

La signature de ce contrat intervenue ce 13 janvier symbolise aussi la finalisation d'une réflexion collective ayant impliqué l'ensemble des métiers du SMTI 82 : médecins du travail, infirmiers, secrétaires médicales, préventeurs, personnel administratif et direction.

SMTI 82 :

80 avenue Gambetta - 82000 Montauban - Tél. : 05 63 21 44 00
Mail : info@smti82.fr - Site Internet : smti82.fr



Lors de la signature du contrat entre le SMTI 82 représenté par son président Francis CAUSSE et la plateforme PADOA représentée par son PDG, Cédric MATHOREL, le 13 janvier dernier, au siège du SMTI 82.

Cédric MATHOREL

Président Directeur Général
de PADOA

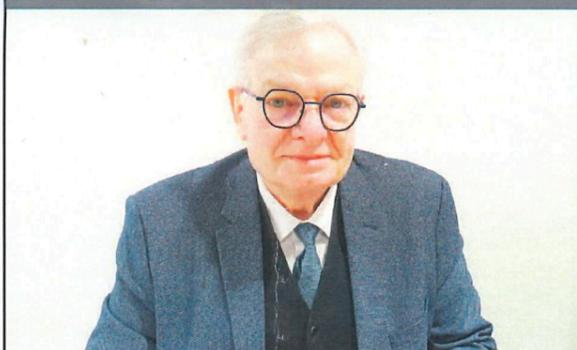
« Améliorer la santé des travailleurs du Tarn-et-Garonne »

« La plateforme connectée de PADOA répond parfaitement à la volonté du SMTI 82 de poursuivre son processus de transformation et aller au-delà de ses obligations réglementaires. Faire de l'entreprise un véritable univers de prévention, pour protéger et améliorer la santé des travailleurs du Tarn-et-Garonne. Cette vision est partagée par PADOA qui va apporter sa technologie et accompagner le SMTI 82 durant tout le deuxième semestre 2022. La mise en place opérationnelle est fixée au 1^{er} janvier 2023. »



Francis CAUSSE

Président du SMTI 82



« Le levier numérique pour positionner le SMTI 82 au cœur du dispositif de prévention local »

« L'investissement dans la plateforme connectée de PADOA inscrit le SMTI 82 dans l'ère du digital et de l'intelligence artificielle pour structurer et partager les données en santé au travail. Cette décision, qui a été prise le 17 juin 2021 à l'unanimité des membres du conseil d'administration paritaire, est en parfaite concordance avec les attentes du Plan Régional Santé Travail 2021-2025. Ainsi, le SMTI 82 poursuit sa logique d'un ancrage territorial dont le financement exclusif par les employeurs du Tarn-et-Garonne est également en adéquation avec le récent rapport de la Cour des comptes préconisant une approche départementale pour mieux cibler les politiques de prévention⁽¹⁾. Le département apparaît, tant sur la pertinence financière que sur le plan opérationnel, comme l'échelon le mieux adapté pour décliner les actions de santé travail en interaction avec celles de la santé publique et de la santé environnementale. La technologie de PADOA facilitera les échanges entre les institutions : ARS délégation départementale - CARSAT - CPAM - DREETS - CCI - Universités - EHESP). Le levier numérique a vocation à positionner le SMTI 82 au cœur du dispositif de prévention local en s'appuyant sur des pratiques médicales ou des actions de promotion de la santé (informations-sensibilisations-formations), en lien avec les acteurs du Tarn-et-Garonne. »

(1) Source : Cour des comptes – La Politique de prévention en santé – Communication au Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale – Novembre 2021.

Jérôme REY

Coordinateur du Projet de la plateforme connectée ; Intervenant en prévention des risques professionnels au SMTI 82

« Un outil pour améliorer le suivi individuel des travailleurs »

« Ce nouvel outil va au-delà de l'amélioration des processus de travail au sein du SMTI 82. Via une simple connexion Internet à des espaces personnels sécurisés pour les employeurs et les salariés du Tarn-et-Garonne, il va permettre d'échanger directement avec le SMTI 82, de simplifier vos démarches administratives, de retrouver l'ensemble de vos données en temps réel, d'accéder à un parcours guidé et prédictif sur la prévention en entreprise, de pouvoir s'inscrire à des ateliers de prévention. Cet outil s'inscrit totalement dans la demande de mise en œuvre de la récente réforme de la santé au travail avec le renforcement de l'action en milieu de travail, la collecte des données de manière anonymisée et l'amélioration du suivi individuel des travailleurs en associant, par exemple, la médecine du travail et les autres professionnels de santé, ou encore par la mise en place d'un passeport de prévention ou un suivi post-exposition aux risques dangereux des salariés, notamment avant leur départ en retraite. » opérationnelle est fixée au 1^{er} janvier 2023. »

